

LOIS ET DÉCRETS SYNODAUX

Chacune des lois se déploie en trois parties, selon le plan du texte « *Ouvrons des chemins de joie !* », qui nous donne une vision pour l'avenir.

LOI 1 :

VIVRE LA TRANSFORMATION MISSIONNAIRE DE L'ÉGLISE DANS LA PRIÈRE PERSONNELLE ET COMMUNAUTAIRE

La grâce à accueillir, c'est de nous laisser décentrer de nous-mêmes pour rencontrer le Christ : « *Ayez en vous les dispositions qui sont dans le Christ Jésus.* » « *Je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi.* »

Notre prière personnelle et communautaire se laisse façonner et dilater par les visages de ceux que nous rencontrons.

Le fruit de la prière, c'est le désir de faire connaître et aimer le Seigneur.

DÉCRETS

1.1. Selon le génie propre à chaque communauté, inviter et former chacun à la prière personnelle.

1.2. Que l'écoute de la Parole de Dieu soit au cœur de toute rencontre entre chrétiens.

1.3. Que la fécondité de notre vie chrétienne prenne sa source dans la célébration des sacrements.

LOI 2 :

VIVRE LA MISSION DE L'ÉGLISE DANS LA COMMUNION DES ÉTATS DE VIE.

La grâce à accueillir, c'est la communion entre nous, fondée par l'Esprit reçu à notre baptême, qui nous constitue enfants de Dieu, quels que soient nos états de vie. Laïcs, consacrés, diacres, prêtres, évêques, nous sommes tous des fidèles du Christ.

Dans la diversité de nos états de vie et de nos responsabilités, nous créons du lien entre nous pour mieux en créer avec les autres. Ce lien de communion entre nous constitue déjà un témoignage visible et crédible.

Comme fidèles du Christ, nous sommes tous disciples-missionnaires et tous ensemble nous possédons « *un odorat pour trouver de nouveaux chemins* ». Chacun doit être reconnu et prendre pleinement sa place dans l'action missionnaire de l'Église. Cette communion dans la diversité est fondamentale pour vivre l'inévitable dépaysement de la mission.

DÉCRETS

2.1. Reconnaître et discerner les charismes et les aptitudes de chacun.

2.2. Rendre chaque chrétien conscient que le discernement et l'appel aux vocations relèvent de la responsabilité de tous.

2.3. Par la prière ou l'engagement bénévole, soutenir la vie consacrée dans ses différentes formes.

2.4. Favoriser la connaissance et la compréhension des *Orientations diocésaines sur la participation des fidèles laïcs à la mission pastorale de l'Église en Mayenne.*

2.5. Promouvoir la communion des états de vie, la complémentarité et la coopération d'hommes et de femmes dans les instances diocésaines de réflexion et de gouvernement.

2.6. En s'appuyant sur l'expérience positive de l'assemblée synodale, animer un conseil pastoral diocésain, conformément au code de droit canonique.

LOI 3 :

VIVRE UNE CONVERSION VERS LA BIENVEILLANCE POUR GRANDIR EN FRATERNITÉ.

La grâce à accueillir, c'est de se reconnaître comme aimé de Dieu et de reconnaître aussi l'autre comme aimé de Dieu. C'est de reconnaître et d'accueillir l'autre comme un frère ou une sœur et non de se choisir par affinité.

Ayant reconnu l'autre comme un frère ou une sœur, j'accueille en moi le désir concret de créer du lien avec lui. « *Tu as du prix à mes yeux* » devient pour nous une règle de l'être et de l'agir : « *Que veux-tu que je fasse pour toi ?* »

Cette fraternité reçue, cette fraternité vécue nous dérange ; elle demande un effort permanent pour se laisser transformer. Elle suppose que nous empruntons un chemin de conversion personnelle vers la bienveillance.

DÉCRETS

3.1. Évangéliser sa façon d'être en se disposant intérieurement à la joie de la rencontre et en faisant régulièrement l'expérience de la relecture.

3.2. Susciter dans les cœurs le désir de la fraternité et chercher les occasions de la vivre.

3.3. Développer avec les jeunes des lieux et des espaces de vie où s'apprend et s'expérimente la fraternité.

LOI 4 :

VIVRE UNE SOBRIÉTÉ HEUREUSE EN QUITTANT LE MIRAGE DES IDOLES ET DE LA CONSOMMATION.

La grâce à accueillir, c'est de reconnaître que Dieu est notre Créateur, que nous appartenons à la création et de nous en sentir personnellement et collectivement responsables. L'émerveillement est un antidote au désenchantement.

Cette grâce nous fait quitter le monde des idoles et de la consommation pour découvrir une sobriété heureuse, où nous retrouvons une vraie relation à nous-mêmes, aux autres, à notre maison commune et à Dieu. Loin du mirage de l'accumulation, de la toute-puissance et de l'immédiateté, le temps redevient un ami pour la vie intérieure.

Aller au pays de l'autre, c'est savoir vivre et témoigner d'une écologie intégrale qui prend en compte le partage des biens, le souci du bien commun et l'attention aux plus démunis.

DÉCRETS

4.1. Faire de nos maisons et de nos communautés des lieux où se vit l'expérience heureuse d'un juste rapport aux biens et d'une fraternité concrète à l'égard des personnes démunies.

4.2. Par des initiatives de formation et d'accompagnement, aider nos communautés paroissiales et religieuses à entrer dans l'approche chrétienne d'une écologie intégrale, telle qu'elle est présentée dans l'encyclique *Laudato Si'* du Pape François.

4.3. Avec discernement et bienveillance, rejoindre les initiatives locales, nationales ou internationales qui promeuvent un mode de vie respectueux de la Création intégrant la protection de toute vie humaine.

LOI 5 :

SORTIR DE NOS HABITUDES POUR ACCOMPAGNER CEUX QUI VIENNENT À NOUS.

La grâce à accueillir, c'est que le « *Christ habite en nos cœurs par la foi* », que nous « *restions enracinés dans l'amour* », sans nous considérer comme installés dans la vie chrétienne.

Cette grâce nous rend proches et compagnons de ceux qui cherchent Dieu et nous permet de mieux percevoir les attentes cachées de leurs cœurs.

Aller au pays de l'autre, c'est faire de nos lieux d'accueil une maison où l'autre se sent chez lui ; c'est se mettre à son écoute, éprouver ce qu'il vit et cheminer avec lui vers le Christ.

DÉCRETS

5.1. Sous l'impulsion des pasteurs, adopter en paroisse un nouvel art de vivre et de témoigner pour accueillir les sollicitations, sacramentelles ou non, présentées par des personnes peu ou non initiées à la vie chrétienne.

5.2. Dans nos pratiques pastorales, privilégier un processus catéchuménal qui permette aux personnes accueillies de découvrir près de nous la vie chrétienne. Plus encore qu'un enseignement, ce compagnonnage fraternel leur donne du temps et de l'espace pour parcourir le chemin de conversion qui leur est propre.

5.3. Pour accompagner ces changements, passer d'un modèle de couverture d'un territoire à l'émergence de sources de rayonnement missionnaire : fraternités de proximité, pôles missionnaires, sanctuaires, monastères....

LOI 6 :

AU-DELÀ DU SEUL ACCUEIL, SORTIR POUR NOUS LAISSER ENVOYER EN MISSION.

Comme l'ont vécu les Apôtres au Cénacle après la Résurrection, la grâce à accueillir, c'est d'être envoyé en mission par le Christ, en se laissant conduire et former par l'Esprit Saint dans l'Église.

Cette grâce nous pousse à sortir pour vivre des rencontres audacieuses et créer de nouveaux liens. Il ne s'agit plus seulement d'accueillir les personnes qui frappent à la porte pour demander un sacrement.

Aller au pays de l'autre, c'est alors consentir au dépaysement et rejoindre l'autre dans sa vie quotidienne et ses préoccupations. Cheminer avec lui, c'est la seule façon respectueuse et vraie de lui proposer de vivre la joie de l'Évangile.

DÉCRETS

6.1. Quitter une simple posture d'accueil pour sortir en mission. Se dire ce qui peut et doit changer et pourquoi.

6.2. Dans le prolongement des Orientations de l'Enseignement Catholique en Mayenne 2020-2025, forger un nouveau projet missionnaire pour l'Enseignement Catholique en s'appuyant sur ses instances diocésaines. Accompagner les communautés éducatives dans leur mission pastorale auprès des jeunes en assistant les chefs d'établissement.

6.3. Prendre les moyens de fonder dans la prière la communion missionnaire de nos différentes équipes.

6.4. Créer une école de la mission pour stimuler l'élan missionnaire des communautés chrétiennes.

PÈLERINS ET APÔTRES DE LA JOIE

PRIÈRE À NOTRE-DAME

Vierge Marie, Mère de l'Église,
tu chemines avec nous sur la route.
Aujourd'hui, nous tournons vers toi nos regards de croyants.

Éducatrice de la prière,
apprends-nous à écouter la voix de l'Esprit Saint.
Qu'il nous aide à discerner les signes des temps
et mieux percevoir les attentes cachées des cœurs.
Que son ardeur nous brûle et nous transforme
dans la ferveur d'une nouvelle Pentecôte.

Étoile de l'évangélisation,
obtiens-nous l'audace et le courage de témoigner de notre foi.
Convertis nos rencontres en visites d'amour.
Que chacun découvre le prix qu'il a aux yeux de Dieu
et se laisse toucher par sa miséricorde.

Mère de l'Espérance et Reine de la Paix,
toi qui nous montres Jésus,
affermiss nos cœurs et guide nos pas.
En ce monde aimé de Dieu,
fais de nous des pèlerins et des apôtres de la joie. Amen.

2030

2021

DIOCÈSE
de Laval
Église catholique en Mayenne

Ne pas jeter sur la voie publique

Création : Service communication du diocèse de Laval - Imprimerie ASECA
Édition : Association Diocésaine de Laval - Service communication Diocèse de Laval
10 rue d'Avesnières - BP 31225 - 53012 LAVAL CEDEX - www.diocesedelaval.fr

OUVRONS DES CHEMINS DE JOIE ! UNE VISION POUR L'AVENIR

UNE ÉGLISE DIOCÉSAINNE JOYEUSE DE VIVRE DE LA GRÂCE DE DIEU

1. Église en Mayenne, dans les joies et les souffrances des hommes et des femmes de ce temps, nous entendons le cri de l'aveugle Bartimée dans l'Évangile : « *Jésus, prends pitié de moi !* ». Avec et pour eux, nous attendons le Salut qui vient de Dieu. « *Sans moi vous ne pouvez rien faire* » : Église en Mayenne, nous savons en qui nous avons mis notre foi. C'est de Dieu, révélé en Jésus-Christ, que vient notre joie !

2. Nous voulons vivre, avec le Christ et recevoir de lui la sève vivante de notre relation à Dieu le Père. Cette relation au Christ, nous voulons la nourrir par la fréquentation personnelle et communautaire de la Parole de Dieu, par l'Eucharistie et les autres sacrements, selon la richesse universelle et diocésaine de la tradition spirituelle de l'Église.

3. Pour nous, vivre de la grâce de Dieu, c'est accueillir la vie de l'Esprit Saint en nous. En nous laissant conduire par lui, nous pouvons discerner les actions à mener, mieux veiller les uns sur les autres dans nos missions et confier ceux qui nous rejoignent et ceux que nous ne parvenons pas à rencontrer.

4. Pour nous, être chrétien, c'est une identité reçue à notre baptême et un art de vivre, qui supposent tout au long de notre vie des conversions intérieures et un approfondissement de la Foi que nous avons reçue.

5. Pour nous, être chrétien, c'est un art de témoigner, en discernant les charismes de chacun et en suscitant toutes les formes de vocations. Le témoignage de notre joie se nourrit de la louange, de l'action de grâce et du compagnonnage avec les plus fragiles. C'est pour nous une culture à développer sans cesse.

6. Cet art de vivre et de témoigner, nous le vivons dans et grâce à nos communautés. Demain, nous désirons faire grandir la fraternité dans nos communautés en la fondant sur notre relation au Christ, qui a donné sa vie pour le Salut du monde.

7. En Église diocésaine, nous désirons susciter des groupes de chrétiens qui partagent ce qui les a réjouis dans leur présent au milieu de tous ; des chrétiens qui ouvrent ensemble le livre des Écritures pour l'accueillir comme Parole de Dieu. A la lumière de nos traditions spirituelles, cette relecture de vie, personnelle et communautaire, nous permettra d'être toujours mieux ajustés à la volonté de Dieu.

UNE ÉGLISE DIOCÉSAINNE JOYEUSE DE CRÉER DU LIEN

8. « *Voyez comme ils s'aiment !* » : l'Église de demain sera fraternelle ou ne sera pas !... Église en Mayenne, nous prenons exemple sur les premières communautés chrétiennes : « *À ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres.* »

9. La fraternité, la convivialité et l'accueil supposent que nous empruntons un chemin de conversion personnelle vers la bienveillance, dans une sobriété heureuse, et que nous développons des temps de rencontres fraternelles.

10. Église en Mayenne, nous inviterons les chrétiens à prendre, à soutenir, à intensifier des initiatives de rencontre, de partage, de prière... dans un climat de proximité et de convivialité.

11. Nous désirons entretenir une vie fraternelle, festive, attirante et expansive, qui brise les solitudes et crée des liens d'amitié durables avec les personnes isolées.

UNE ÉGLISE DIOCÉSAINNE QUI APPELLE, QUI FORME ET QUI ENVOIE, POUR ALLER AU PAYS DE L'AUTRE

15. « *Avance au large !* » Église en Mayenne, nous voulons cultiver une attitude missionnaire de rencontre, à l'image de Jésus, en entrant pleinement en relation avec l'autre, en révolutionnant notre regard, en ayant l'audace, là où nous vivons, de rencontrer, avec bienveillance et intérêt, toute personne dans sa différence. « *Nous sommes tous appelés à une nouvelle sortie missionnaire.* »

16. Église en Mayenne, nous voulons nous former à la mission pour construire notre identité chrétienne et savoir entrer en relation avec les autres. Nous voulons créer une école missionnaire. Dans cette école diocésaine, nous apprendrons les différentes manières d'être

12. Église en Mayenne, nous voulons développer une pastorale de la présence. Nous cheminons avec les hommes et les femmes de ce temps. Nous voulons rejoindre celles et ceux qui sont loin de l'Église ou dont l'Église est loin. Nous renforcerons le compagnonnage avec les personnes qui s'adressent ponctuellement à l'Église et avec celles qui ne connaissent pas le Christ. Nous désirons développer les liens dans le tissu local de la société. Dans ce compagnonnage inventif avec notre prochain, il y a une joie chrétienne authentique à découvrir et cultiver.

13. Église en Mayenne, nous voulons permettre aux jeunes de se donner, de révéler leurs talents et d'épanouir leur vocation, notamment celle du mariage ou des vocations sacerdotales et consacrées.

14. Nous souhaitons tout particulièrement nous laisser inspirer par les jeunes et leur donner une place dans nos processus de décision, en lien avec les personnes plus expérimentées.

missionnaires. Nous apprendrons l'estime des différentes missions, des différentes méthodes, des différentes manières d'être. Nous nous laisserons transformer en élargissant notre horizon intérieur.

17. Église en Mayenne, nous voulons appeler le plus grand nombre à la mission, en identifiant les charismes plus que les cases à remplir, en osant appeler au service ceux qui ne se sentent pas toujours légitimes.

18. Église en Mayenne, conscients des possibles résistances et rejets à l'égard de notre témoignage, nous voulons nous laisser envoyer au pays de l'autre, pour y apporter la joie, le feu, l'espérance, qui viennent du cœur de notre Dieu.

19. Église en Mayenne, nous portons tout particulièrement le souci de la présence auprès des jeunes. Nous sommes appelés à sortir pour rejoindre les jeunes dans leur vie et leur culture, notamment par les mouvements, les groupes paroissiaux et les aumôneries de l'Enseignement Public.

20. L'Enseignement Catholique est devenu une terre de mission. Nous souhaitons que soient davantage décloisonnées et associées la vie des paroisses et la vie des établissements scolaires.

21. Dans les années à venir, nous voulons encourager des espaces de formation et d'éducation de jeunes qui fassent d'eux des acteurs positifs de la société et des témoins joyeux et « *décomplexés* » de la foi.

22. Le pays de l'autre est souvent à notre porte et à notre portée : que l'Esprit Saint nous donne la grâce de nous y aventurer.

23. Église en Mayenne, théâtre des tendresses maternelles de la Vierge Marie, soyons attentifs, comme elle à Cana, aux besoins de Salut des hommes d'aujourd'hui. Invitons-les à avoir pleinement confiance en son Fils, Jésus-Christ.



ACTES DU SYNODE
2018-2021

VERSION POCHE